



Rachat et réinvestissement de produits bancaires

Par **BRENICE_old**, le **07/12/2007** à **20:26**

Lors d'un entretien avec mon conseiller bancaire, j'ai effectivement évoqué le souhait de transformer certains produits dont je suis détentrice. Il m'a alors proposé une solution : rachat et réinvestissement pour un produit différent. Je n'ai signé aucun document m'engageant définitivement dans cette voie.

Quelques jours après j'ai eu la surprise de recevoir de ma banque un document attestant le rachat de ces produits d'épargne. J'ai alors pris contact avec mon conseiller qui m'a effectivement déclaré avoir procédé au rachat et réinvestissement des produits concernés à ma demande (c'est ce qu'il avait cru comprendre). Un peu rapide... me semble-t-il... Il a donc conclu qu'il n'y avait plus rien à faire. Ce que je crains...

Pourriez-vous donc me dire si un employé de banque a le droit de racheter et réinvestir pour un client sans écrit (signature en particulier).

Je vous en remercie vivement.